



# Le Courriel

**N° 110 – 4 mai 2009**

## **Le 13 mai, dans la rue pour la régularisation des lycéens sans-papiers. « Jeunesse sans-papiers, jeunesse volée : la loi doit changer ! »**

La campagne du RESF pour la régularisation des jeunes majeurs a été ponctuée par deux rencontres nationales. La première, à Orléans en janvier 2009, a débouché sur un **appel** (voir pièce jointe). La seconde, à Lyon fin mars, a décidé une journée nationale de mobilisation, le **mercredi 13 mai** devant les lieux choisis par les collectifs départementaux. En Ile-de-France, un **rassemblement festif et revendicatif** se tiendra aux abords du Ministère de l'immigration et de « l'identité nationale », à 14h M° Varennes. Une audience est demandée à Besson.

Il s'agit de mobiliser les enseignants, les parents d'élèves et les lycéens, ainsi que des personnalités (la campagne est parrainée par les chanteurs Cali et Clarica), pour mettre sur la place publique la question des jeunes scolarisés devenus sans-papiers à leur majorité. Les affiches de jeunes majeurs revendiquant leur régularisation font l'objet d'un nouveau tirage. L'une, présentant Alexandra, est parue dans le dernier numéro d'*Options*, à côté de l'édito. L'autre, celle de Verlain, paraît dans la quatrième de couverture du *PEF* (si vous ne l'avez pas reçu, voir sur le site [http://www.unsen.cgt.fr/images/pef/pef\\_99/pef\\_99.pdf](http://www.unsen.cgt.fr/images/pef/pef_99/pef_99.pdf))

Le mouvement syndical (et le syndicalisme CGT en particulier) doit prendre toute sa place pour assurer le succès du 13 mai. A l'heure où Besson s'entête à nier l'existence du « délit de solidarité », nous devons clairement afficher nos convictions de délinquants-solidaires. Un dossier à propos des fonctionnaires et du prétendu devoir de délation est d'ailleurs paru dans le numéro de mars de *Fonction Publique*, l'organe de l'UGFF : <http://www.ugff.cgt.fr/IMG/pdf/FP162.pdf>

Ci-joint, à titre d'exemples, mais aussi pour utilisation éventuelle, quelques documents sur la mobilisation du 13 mai :

- Le tract RESF - **Ile de France** d'appel au rassemblement devant le ministère ;
- L'appel RESF-**Marseille** ;
- Le tract RESF93, qui organise en plus un rassemblement devant la préfecture de **Bobigny** à 17h ;
- L'appel RESF après la réunion nationale à **Orléans**.

Ce n'est pas exhaustif, mais merci d'en faire le meilleur usage !

Pablo Krasnopolsky

Ne pas suivre  
à genoux  
Ne jamais  
se soumettre  
et toujours résister  
droit debout,  
droit debout  
Résistance,  
résistance,  
résistance

Bruno CALI

parrain de la campagne jeunes majeurs

La petite carte en  
plastique  
Que l'Etat m'a  
donnée  
Ah ouais. ...  
Je l'ai bien  
méritée ?

marraine de la campagne jeunes majeurs



[www.educationsansfrontieres.org](http://www.educationsansfrontieres.org)



# JEUNESSE SANS PAPIERS JEUNESSE VOLEE

Des milliers de jeunes doivent retrouver  
le droit de vivre et de rêver.

## REGULARISATION!

*Scolarisés en France depuis plusieurs années, ils se retrouvent sans papiers à 18 ans. Condamnés à vivre en secret, sans projet, sans autre avenir qu'être expulsés loin de leur famille, de leurs études de leurs copains, vers des pays où ils n'ont souvent plus aucune attache. Ils et elles sont peut-être dans ta classe, dans ton lycée. Il faut les sauver.*

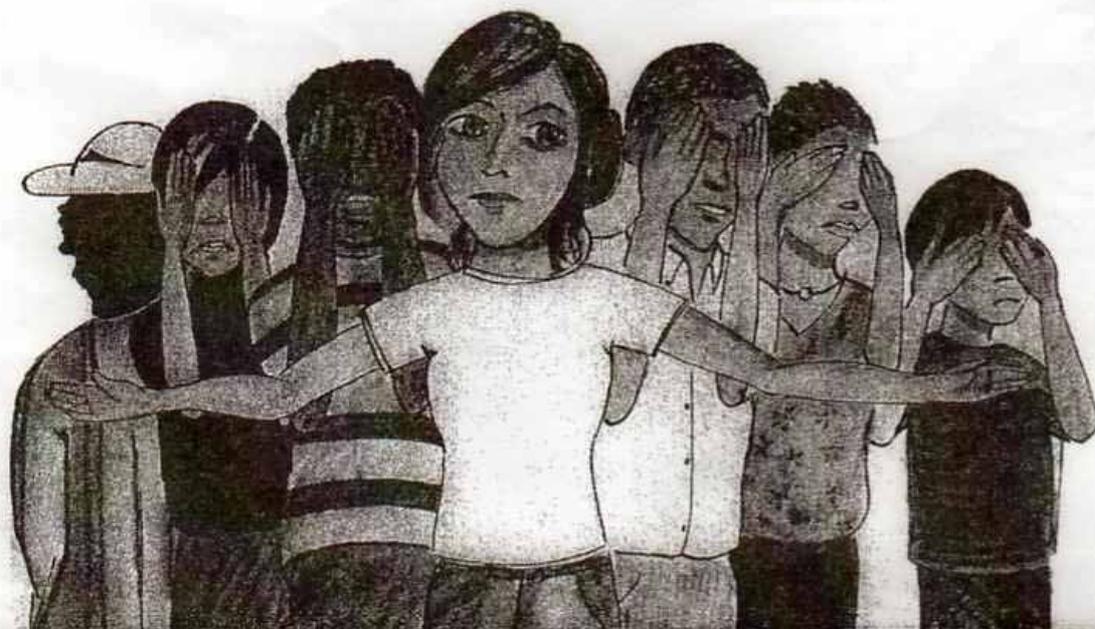
## LA LOI DOIT CHANGER

TOUS ENSEMBLE le 13 mai,  
dans toute la France  
à PARIS M° Varenne (ligne 13) à 14 heures  
EN FETE ET SOLIDAIRES

Premières organisations signataires :

Union Nationale Lycéenne - FIDL - LDH - ATTAC France - UCIJ - MRAP  
75 - SNES - SNEP - SGEN-CFDT - FSU - CGT-Educ'Action - FERC-CGT  
- SUD-Education - SNUEP - Solidaires - Syndicat de la Magistrature

# Jeunesse sans papiers, jeunesse volée, La loi doit changer !



**Des milliers de jeunes doivent retrouver  
le droit de vivre et de rêver**

*13 mai 2009 : Journée nationale pour la régularisation  
des jeunes majeurs sans papiers*

**A Marseille , le 13 mai 2009**

**15h : Informations sur le réseau RESF-RUSF**

Signature pétition, Mur d'expression libre, Atelier d'écriture,  
Rencontre avec une avocate (17h)

*Ostau dau Pais Marselhes , 5 rue des Trois Mages*

**18h : Scène ouverte animée par DUVAL MC**

*Tankono , 9 rue des Trois Mages*

**21h : Projections de films et documents sonores, Débat**

*Ostau dau Pais Marselhes , 5 rue des Trois Mages*

**RESEAU EDUCATION SANS FRONTIERES** des Bouches du Rhône : 06 31 32 48 65 / [resf13@no-log.org](mailto:resf13@no-log.org)

Site national : <http://www.educationsansfrontieres.org/> **RESEAU UNIVERSITES SANS FRONTIERES :**

06 74 40 01 03 / [rusf13@gmail.com](mailto:rusf13@gmail.com) / <http://www.rusf-aixmars.org/>



# Jeunesse sans papiers, jeunesse volée



*Lycéennes, lycéens, ils sont nos copains. Arrivés mineurs en France, ils ont maintenant plus de 18 ans et ils vivent dans la crainte des contrôles, la peur d'une expulsion, l'angoisse de l'avenir... Ce n'est pas une vie pour un jeune !*

*Ensemble, lycéens avec ou sans papiers, nous voulons que les lycéens étrangers privés du droit au séjour puissent mener à bien leurs études, vivre tranquillement en famille et s'insérer dans la société française, qui est devenue la leur !*

***Seat-in musical devant la préfecture***

**Pour que la loi change**

**Mercredi 13 mai à partir de 17 h**

***Collectif « jeunes majeurs du 93 »***

**Contact : [resf93@msn.com](mailto:resf93@msn.com)**



# Jeunesse sans papiers, jeunesse volée



*Lycéennes, lycéens, ils sont nos copains. Arrivés mineurs en France, ils ont maintenant plus de 18 ans et ils vivent dans la crainte des contrôles, la peur d'une expulsion, l'angoisse de l'avenir... Ce n'est pas une vie pour un jeune !*

*Ensemble, lycéens avec ou sans papiers, nous voulons que les lycéens étrangers privés du droit au séjour puissent mener à bien leurs études, vivre tranquillement en famille et s'insérer dans la société française, qui est devenue la leur !*

***Seat-in musical devant la préfecture***

**Pour que la loi change**

**Mercredi 13 mai à partir de 17 h**

***Collectif « jeunes majeurs du 93 »***

**Contact : [resf93@msn.com](mailto:resf93@msn.com)**



**Armelle (RDC) :**

Elle est venue du Congo Kinshasa à 16 ans après le décès de ses parents. Prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, elle a fait une très bonne scolarité et achève une terminale au lycée Liberté à Romainville.

***Il a fallu plus d'un an pour imposer sa régularisation !***

**Ahmed (marocain) :**

Cet élève de Bac pro à Saint-Ouen est arrivé à l'âge de 14 ans pour rejoindre son père.

Aujourd'hui, il est en foyer et menacé d'expulsion s'il n'obtient pas un titre de séjour. C'est un garçon sérieux, un peu réservé.

***Mais quel sera son avenir ?***

**Armelle (RDC) :**

Elle est venue du Congo Kinshasa à 16 ans après le décès de ses parents. Prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, elle a fait une très bonne scolarité et achève une terminale au lycée Liberté à Romainville.

***Il a fallu plus d'un an pour imposer sa régularisation !***

**Ahmed (marocain) :**

Cet élève de Bac pro à Saint-Ouen est arrivé à l'âge de 14 ans pour rejoindre son père.

Aujourd'hui, il est en foyer et menacé d'expulsion s'il n'obtient pas un titre de séjour. C'est un garçon sérieux, un peu réservé.

***Mais quel sera son avenir ?***

**Marceline (camerounaise) :**

Elle est arrivée à 14 ans à la suite de la séparation de ses parents. Elève de BTS dans les métiers de la mode et l'entretien des textiles, elle rêve de se spécialiser dans la haute couture et de monter sa propre boîte !

***Mais quel avenir lui réserve la préfecture ?***

**Carina (chilienne) :**

Agée de 19 ans, elle fait un BEP compta à Saint-Denis. Elle vient d'obtenir un titre étudiant avec RESF. Mais à quoi va lui servir ce titre précaire, alors qu'elle veut s'orienter vers la coiffure ?

***L'alternance lui est interdite (faute d'autorisation de travail) et sa réorientation sera suspecte !***

**Marceline (camerounaise) :**

Elle est arrivée à 14 ans à la suite de la séparation de ses parents. Elève de BTS dans les métiers de la mode et l'entretien des textiles, elle rêve de se spécialiser dans la haute couture et de monter sa propre boîte !

***Mais quel avenir lui réserve la préfecture ?***

**Carina (chilienne) :**

Agée de 19 ans, elle fait un BEP à Saint-Denis. Elle vient d'obtenir un titre étudiant avec RESF. Mais à quoi va lui servir ce titre précaire, alors qu'elle veut s'orienter vers la coiffure ?

***L'alternance lui est interdite (faute d'autorisation de travail) et sa réorientation sera suspecte !***

**Yan Lin (chinoise)**

Cette jeune est arrivée il y a cinq ans rejoindre ses parents. Brillante élève de Terminale dans un lycée de La Courneuve, elle veut se spécialiser en mathématiques. Mais sa mère est toujours sans papiers, malgré 11 ans passés en France.

***Comment faire des projets ?***

**Nelson (congolais)**

Il est venu en France en 2006 rejoindre sa mère qui vit ici, a un enfant français et vient d'obtenir un titre de séjour. Son père, malade, ne peut plus le prendre en charge au Congo. Mais Nelson, élève à Aubervilliers, a atteint sa majorité.

***La loi ne lui permet pas de vivre en France auprès de sa mère.***

**Yan Lin (chinoise)**

Cette jeune est arrivée il y a cinq ans rejoindre ses parents. Brillante élève de Terminale dans un lycée de La Courneuve, elle veut se spécialiser en mathématiques. Mais sa mère est toujours sans papiers, malgré 11 ans passés en France.

***Comment faire des projets ?***

**Nelson (RDC)**

Il est venu en France en 2006 rejoindre sa mère qui vit ici, a un enfant français et vient d'obtenir un titre de séjour. Son père, malade, ne peut plus le prendre en charge au Congo. Mais Nelson a atteint sa majorité.

***La loi ne lui permet pas de vivre en France auprès de sa mère.***

Même **Ursule** (congolaise en lycée pro à Bobigny), qui venait de Brazzaville rejoindre son père français et sa mère adoptive, elle-aussi française, n'a pas trouvé grâce aux yeux d'une préfecture qui applique la politique du chiffre, considère chaque étranger comme un fraudeur en puissance et refuse trop souvent de prendre en compte les situations humaines...

**Pour elle et pour tous les autres, la loi doit changer ! Signez la pétition : [www.educationsansfrontieres.org/article19155.html](http://www.educationsansfrontieres.org/article19155.html)**

Même **Ursule** (congolaise en lycée pro à Bobigny), qui venait de Brazzaville rejoindre son père français et sa mère adoptive, elle-aussi française, n'a pas trouvé grâce aux yeux d'une préfecture qui applique la politique du chiffre, considère chaque étranger comme un fraudeur en puissance et refuse trop souvent de prendre en compte les situations humaines...

**Pour elle et pour tous les autres, la loi doit changer ! Signez la pétition: [www.educationsansfrontieres.org/article19155.html](http://www.educationsansfrontieres.org/article19155.html)**



## APPEL D'ORLEANS A LA REGULARISATION DES JEUNES MAJEURS SCOLARISES OU L'AYANT ETE

Nous,

**jeunes majeurs sans papiers scolarisés,  
jeunes majeurs sans papiers privés du droit de travailler à l'issue de nos études en France,  
jeunes en situation régulière ou de nationalité française,  
enseignants, parents d'élèves, citoyens et élus attachés à la liberté et aux droits de l'Homme,  
militants du Réseau éducation sans frontières,  
réunis le 17 janvier 2009 à Orléans, appelons à une campagne publique**

### **Jeunesse sans papiers, jeunesse volée, ça suffit ! La loi doit changer !**

Le RESF s'est créé en juin 2004 pour soulever la question des jeunes majeurs sans papiers scolarisés. Depuis lors les choses ont évolué. Des milliers de familles et de jeunes ont été régularisés. Mais il reste bien du chemin à parcourir. Des centaines de familles que les autorités n'osent pas expulser mais refusent de régulariser, des milliers de familles qui restent à régulariser, des milliers de jeunes qui doivent retrouver le droit de vivre et de rêver.

### **La loi doit changer !**

Il faut que les jeunes de nationalité étrangère privés du droit au séjour en France se fassent connaître de leurs camarades et de leurs enseignants. Ils doivent vaincre leur peur et leur gêne de n'être « pas comme les autres ». Si quelqu'un doit avoir honte dans cette affaire, ce ne sont pas ceux qui sont victimes de lois injustes mais ceux qui décident de ces lois.

Tous les jeunes sont concernés. Ceux qui n'ont pas de papiers, évidemment. Mais aussi ceux qui en ont ou qui sont de nationalité française. On ne peut pas avoir 18 ans, un peu plus ou un peu moins et laisser ses copains de classe, ses amis, se débattre, seuls, dans les situations inextricables dans lesquelles les lois les enferment. Il est des circonstances où la solidarité n'est pas une option mais une obligation morale. **Quand la loi aboutit à de telles situations, elle doit changer !**

Il est temps d'agir affirmait en juin 2004 l'appel constitutif du RESF. C'est encore vrai aujourd'hui et nous renouvelons aujourd'hui à Orléans l'appel lancé il y a quatre ans à Paris.

*« Il est du devoir des enseignants, des personnels des établissements scolaires, des élèves eux-mêmes et de leurs parents mais aussi des associations (parents d'élèves, défense des droits de l'homme, anti-racistes) et des organisations syndicales et autres d'agir pour tirer ces jeunes de la situation qui pourrait leur vie.*

*Nous appelons toutes celles et tous ceux, jeunes sans papiers scolarisés, enseignants, personnels d'éducation, parents d'élèves, élèves et étudiants, juristes et avocats, mais aussi organisations syndicales, associations, partis attachés à combattre l'injustice et enfin tous ceux que révolte l'oppression à s'associer à cet appel, à le reproduire, à le faire circuler, à entrer en contact avec nous. »*

Nous, jeunes majeurs scolarisés et leurs soutiens avons montré au travers des mobilisations menées depuis quatre ans que nous pouvions gagner et l'emporter sur l'injustice. Nous constituons une force qui doit peser pour que cesse la situation d'exclusion que vivent les élèves sans papiers.

Nous appelons à constituer des groupes de solidarité (collectifs jeunes majeurs) autour de chaque jeune sans papiers, à exiger la régularisation sans délai de chacun d'eux et à participer aux actions mises en place pour aboutir aux changements législatifs nécessaires.

Nous proposons l'élaboration d'un cahier de doléances que nous présenterons publiquement lors des Etats généraux de la jeunesse scolarisée sans papiers.

**Orléans, le 17 janvier 2009**